

LE CHALAND QUI PASSE



N° 26

Bulletin d'information

VOILES de LOIRE



Mars 2026

Edito

Gilles Crespin, Président de «Voiles de Loire»

En navigant sur la Loire, on constate que de nombreux courants la traversent et qu'elle présente des écueils, des bancs de sables, des tourbillons, des moments violents et des moments calmes brefs des obstacles offrant des contradictions importantes...

Ne pourrait-on faire quelques parallèles entre les situations animant la Loire et la vie associative ligérienne, en particulier celle de notre association «Voiles de Loire», de ses associations adhérentes et de ses adhérents individuels ?

Au sein du conseil d'administration, on constate une implication de niveau inégal. Nos comptes-rendus sont riches de suggestions mais il semble que les résultats ne soient pas toujours à la hauteur de nos ambitions. Il nous faut réagir et définir des lignes de force dans notre projet associatif pour les années à venir, prendre des initiatives. Le Président peut donner des impulsions, s'impliquer sur toutes sortes de sujets et actions mais sans soutien comment faire ?

Bilan 2025

2025, une de plus pour tout le monde, avec plusieurs fêtes et des participations mitigées en nombre de bateaux constituant nos flottilles «Voiles de Loire» : 14 bateaux pour le *Festival de Loire à Orléans*, 7 bateaux avec 2 défections de dernière minute pour *Débord de Loire*, diminution sur *La Grande Remontée* etc... les retours obtenus exprimaient des manques de motivation dans les associations et en conséquence des difficultés à former des équipages.

Certaines associations se trouvent en réelle difficulté par manque de sang neuf et de recrutement de jeunes. Le meilleur remède est le lancement de projet d'animation et de construction de nouvelles unités, mais là aussi de lourds nuages s'annoncent, la situation financière des collectivités, nos principales aides, entraîne des économies.

L'alerte sur la suppression du balisage dans le 49, finalement conservé, en est une preuve évidente. Ajoutez à cela l'instabilité des centres locaux de décision due aux élections municipales et vous avez un cocktail à fort impact sur les activités de nos associations.

L'état d'esprit dans les associations montrent aussi l'émergence d'un bénévolat particulier, le «bénévolat consommateur» : *«je viens pour profiter du monde de l'association pour satisfaire mes envies et me préoccupe peu ou pas des buts de l'association dans lesquels je me suis engagé en adhérant».*

Mon propos peut paraître pessimiste, heureusement l'horizon montre des signes d'éclaircie :

- les présentations de la scénographie de la vie du port de la Poterne au *Festival d'Orléans* qui a débuté à 16 personnes et fini avec 30, improvisation et implications de tous les volontaires d'une partie des associations «Voiles de Loire» présentes en remportant un succès satisfaisant. Ca demande encore du travail pour la présenter à nouveau, mais il faut poursuivre ...



- en décembre 2025, la 1ère remise des certificats d'inclusion à l'Inventaire National du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) des «Savoirs de Loire». Elle sera suivie en Juin 2026 d'une deuxième «Pratique de la voile carrée» pour laquelle notre association s'est particulièrement investie. Projet magnifique qui soutient le rayonnement

du patrimoine fluvial ligérien

- comme prévu, nous allons accueillir à notre CA l'association sœur *Voile de Loire CBA* ce qui va permettre d'engager la collaboration sur la labellisation des bateaux, entre autres. Une réunion fructueuse avec la *Fondation du Patrimoine Région Centre* (une autre réunion est prévue avec la *Fondation du Patrimoine Pays de Loire*) s'est tenue en février ce n'est que la 1ère étape. Autre sujet commun, le **franchissement du barrage EDF de Saint-Laurent**, une approche différente du dossier a été initiée. Une réunion aura lieu début avril à laquelle nous sommes invités.

- plusieurs **constructions et projets sont en cours**. Nos flottilles vieillissent et il faut prévoir les renouvellements.

Rendez-vous 2026

A bientôt au Thoureil pour entourer l'association *Jeanne-Camille* et souffler les 30 bougies du gâteau, ensuite un saut vers Luynes, Bouchemaine, Bléré sur le Cher (avec des fûtreaux?) et *Saumur Loire Festival* fin septembre où une flottille «Voiles de Loire» devrait être proposée.

Mobilisez-vous, «Voiles de Loire» sera toujours là pour vous soutenir et vous aider au besoin... encore faut-il nous informer de vos activités !

Profitez bien, en ce printemps naissant, de notre belle Loire qui semblerait vouloir maintenir un niveau d'eau acceptable... mais point trop n'en faut! D'ailleurs, une pensée à nos collègues qui ont subi la crue avec parfois des dégâts dans leur environnement local et personnel.



Le label

«Voiles de Loire»

Depuis 2020, afin de valoriser la pratique de la voile carrée en Loire, le Label « Voiles de Loire » consacre des bateaux du patrimoine vivant, dont les utilisateurs ont acquis une connaissance du milieu et un savoir-faire permettant d'animer la Loire et ses affluents.

Illustrant la diversité des constructions en 2026, 51 bateaux sont labellisés :

18 fûtreaux, 10 toues cabanées,
9 toues non cabanées, 5 plates,
2 toues sablières, 1 grand chaland,
1 gabarot, 1 passe-cheval, 1 pillard,
1 charrière, 1 scute, 1 parisien.



Les bateaux déchirés

Guy Brémard estimait la durée de vie d'un bateau de Loire, en bois et bien entretenu, entre 25 et 30 ans. Encore faut-il que le charpentier ait bénéficié au départ d'un bois de qualité et que les aménagements effectués par les propriétaires aient respecté les conditions nécessaires à la non prolifération des champignons... Il est donc normal de voir les bateaux les plus anciens disparaître des listes du label : citons *la Billette*, toue de pêche conservée à terre à *Cap Loire* à Montjean ou la toue de plaisance *Nouvelle Vague*.

Les nouvelles constructions «mixtes» Métal/bois sont sans doute une solution pour faire durer les bateaux plus longtemps... l'avenir nous le dira.

La cotisation

Il est bon de rappeler que pour bénéficier du label «Voiles de Loire» les propriétaires (individuels ou associations) doivent être adhérents à «Voiles de Loire» ou *Voile de Loire CBA*. Chaque année, une attestation est envoyée, celle de 2026 le sera lors du renouvellement de l'adhésion. Attention : Les labels des non-cotisants seront suspendus comme l'a décidé notre Conseil d'Administration !

Association

Voile de Loire CBA



L'association *Voile de Loire CBA* (Centre-Bourgogne-Auvergne), est née en 2008 de la division de «Voiles de Loire» en deux entités jumelles, le linéaire des territoires ligériens étant tel que la création de ces deux associations permettait de donner plus de fluidité au système. La limite avalde l'action de l'association a été fixée à Chaumont-sur-Loire. Les plus hauts bateaux sont à Saint-Pourcain-sur-Sioule et, côté Loire, à Digoin.

Voile de Loire CBA est une association fédératrice regroupant une trentaine d'associations et une trentaine de particuliers totalisant une centaine de bateaux.

Sur cette portion de Loire, les conditions de navigation étant assez rudes du fait d'un courant important et du faible débit l'été, les bateaux se sont adaptés. Les plus gros sont des fûtreaux 10 à 12 m ou de petites toues cabanées qui permettent le passer sur les seuils de sable et gravier avec un maximum de 30 cm d'enfoncement. Les bateaux sont gréés mais la navigation se fait souvent au moteur ou à la bourde. La pratique de la voile est gênée par le manque de vent favorable ou les lignes électriques. Il faut savoir profiter des bonnes conditions pour hisser la voile et, comme le dit Le président de l'association, Jean Marchal : «*Chez nous, la Loire c'est une succession de bassines qui n'ont pas toujours la jonction entre elles !*». Depuis 20 ans, l'association organise la convergence amont vers le festival d'Orléans avec une descente baptisée *la Coulée Douce*. Jusqu'en 2010, tous les 2 ans une descente festive la *Caravane de Loire* reliait Montargis à Beaugency. A son arrêt, il a été mis en place *la Remontée du Saumon*, le grand week-end de l'Ascension. On navigue à la remonte sur 4 jours par tronçons. En

2013, le départ initial était à Meung-sur-Loire et au fil des années les bateaux ont atteint Bourbon-Lancy. L'an prochain *la Descente du Tacou*, sur l'Allier, reliera Saint-Pourcain à Moulins et dans 2 ans, ce sera Moulins-Apremont. *Voile de Loire CBA* participe également à de nombreuses fêtes locales.



L'association possède *le Hérisson*, une plate de sauvetage et de courses du Rhône, qui a donné naissance à une flottille d'une douzaine de plates, grâce à un projet soutenu par le Conseil Régional. «*Ce sont des petits bateaux bien utiles à la voile ou à l'aviron*».

Le but de *Voile de Loire CBA* est d'aider les adhérents par des coups de main à la marine de Loire, en faisant le lien entre les compétences et en mettant les gens en contact (construction, matériel...). «*Un vaste chaudron ou chacun peut trouver sa soupe !*»

Régate de fûtreaux à la *fête de la Binette* à Bou (45). En tête *Taquavouère*, suivi de près par le second bateau de Combleux l'*Archantavel* battant pavillon des marinières de Châteauneuf. DR.



La trinquette de Brière

Denis Le Vraux

Suite à nos bulletins N° 24 (la voile à ventières en Loire) et n° 25 (la voile du lac de Grand-Lieu) nous poursuivons l'étude des voiles de Basse-Loire avec celle des marais de la Grande Brière, à l'ouest de Nantes.

Un gréement simple

La trinquette est constituée d'une voile de taille modeste ferlée le long d'un mât et tendue en diagonale par une perche, le *bâton de livarde*. Suffisante pour naviguer sur des canaux avec peu de courant, elle est constituée d'une toile rectangulaire de 4 à 8m². Le bas de la voile est court (1m à 1,20m du fond du bateau) pour dégager la place et augmenter le chargement en hauteur de tourbe ou de roseaux. Cette surface réduite et la simplicité des manœuvres (on n'a qu'une seule écoute en main) en font une voile très sécurisante, d'ailleurs, c'est le type de voile que portent les *Optimists* pour l'initiation des enfants ! On peut gréer très rapidement puisque l'ensemble mât, toile et livarde est très léger. En fin de journée, il suffit de ramener la livarde le long du mât, pas besoin d'affaler.

Chalands et blins

En Brière, le bateau est le moyen de transport incontournable pour charroyer les roseaux, la tourbe (pour le chauffage), le « noir » (terre brune vendue comme engrais) ou les bestiaux. Comme le précise A.Vince : « C'étaient les femmes qui traversaient la Brière pour aller vendre les anguilles. Elles partaient à deux, le plus souvent, leur brouette dans le chaland et à la perche ou à la voile, s'il faisait bon vent. » (p.66)

Selon l'usage, on choisit un *chaland* plat de 4,30m à 6m, aux extrémités pointues ou un *blin*, grand chaland de 9 à 12m pouvant porter 4 à 8 tonnes.



Blin de 8 à 9m gréé de deux livardes. Les toiles sont assez courtes en bas afin de pouvoir charger le roseau ou la tourbe en hauteur. Cl. Delaveau.

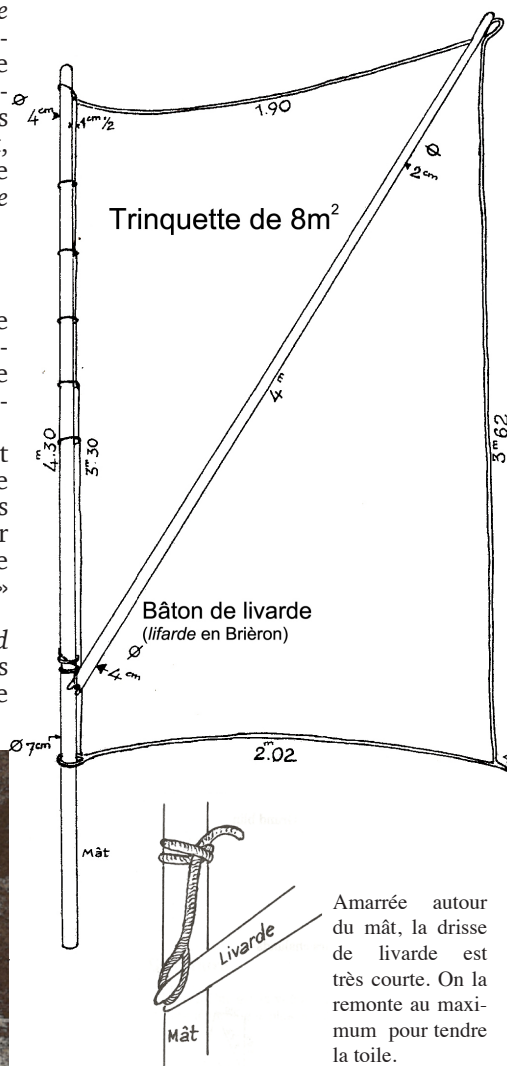


La Brière

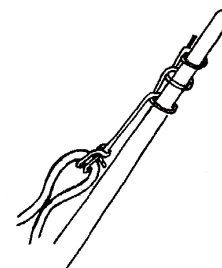
Située à l'ouest de Nantes, la Brière est un réseau de 6700 hectares de marais sur 10 communes, constituant la Brière «mottière». Elle est irriguée par 92 km de canaux se jetant dans le Brivet qui la relie à la Loire :

Le Brivet est navigable entre Pont-Château et la Loire sur 23 kilomètres. De l'origine de la partie navigable jusqu'à l'écluse de Rozé, sur 14 kilomètres, la profondeur d'eau varie en été entre 0m,80 et 1 mètre. Il n'existe pas de chemin de halage, la navigation s'effectue à l'aide de perches ou à la voile. L'inscription maritime s'étend jusqu'au pont de la Guesne, la salure des eaux cesse à l'écluse de Rozé.

Guide officiel de la navigation intérieure, 1891.

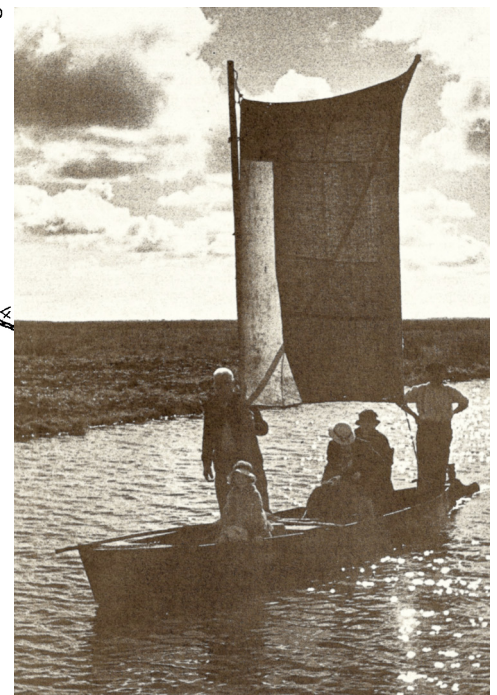


Détail du gréement d'une trinquette de Brière. Relevés effectués par Sylvie Postel-Vinay..



Le haut et le bas de la toile sont arrondis. Aux 4 coins, des ganses dans la ralingue servent à attacher la voile et à la tendre. Au coin inférieur, une écoute (*licoute* ou *licoune* en briéron) permet d'orienter la voile.

Un chaland et sa voile à livarde. Cl. A. Bernard, vers 1935.



La trinquette de Brière



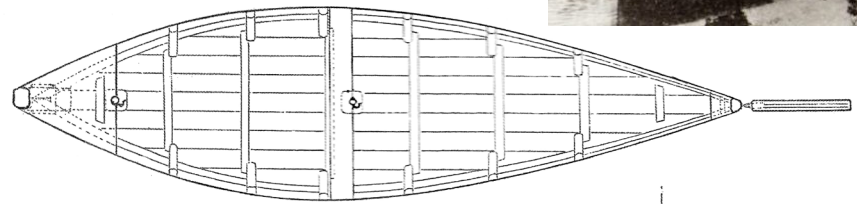
Ce détail d'une carte postale de l'écluse de Rozé illustre bien la différence entre un blin, monté à clins, et un petit chaland à un seul bord. Les constructions sont analogues mais le blin est plus porteur. Col. Part.

Chalands et blins sont particulièrement adaptés à la navigation sur les canaux mais, sauf conditions favorables, leur fond plat et leur franc-bord limité sont peu adaptés à supporter le clapot ou un fort courant travers dans l'estuaire de la Loire.

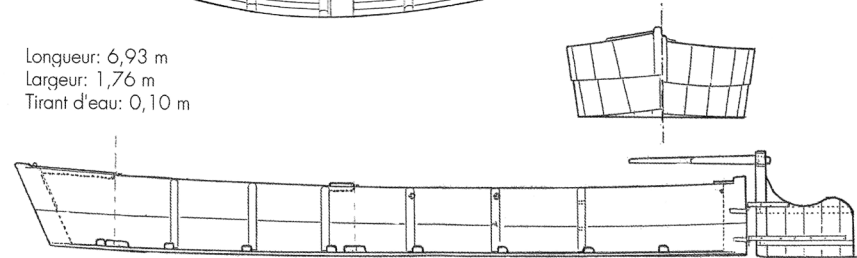


François Beaudouin a émis l'hypothèse que blins et chalands sont l'évolution de pirogues monoxyles dont on a retrouvé plusieurs épaves dans le Brivet. Leur forme arrière plus amincie que l'avant, très adaptée à la pratique de la perche, a traversé les siècles.

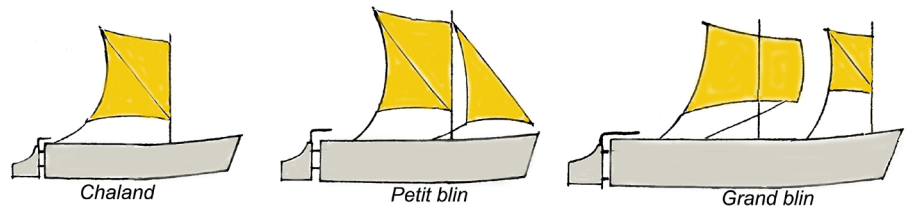
Desin François Beaudouin



Longueur: 6,93 m
Largeur: 1,76 m
Tirant d'eau: 0,10 m



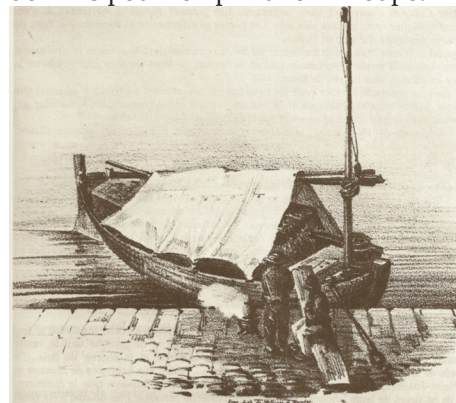
Plan du blin le Belin. On remarque deux emplantures de mâts (à l'avant et au milieu) pouvant recevoir deux trinquettes, une de 4 m², l'autre de 6 m². Un gouvernail assure la direction. Dessin Guy Monsion.



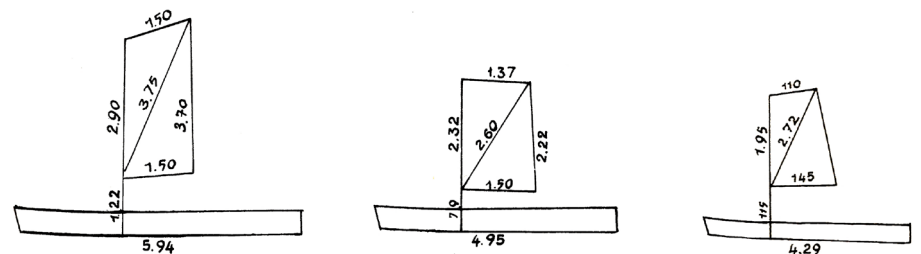
Différentes manières de gréer les bateaux Briérons. Les petits chalands portent une trinquette, de surface modeste, dont l'ethnologue Sylvie Postel-Vinay a relevé les dimensions (schéma ci-dessous). Autrefois, sur les blins, on pouvait ajouter un foc. Les grands blins, plus lourds, portaient quant à eux deux mats. Celui du milieu pour une trinquette (à livarde) ou bien une grand voile (voile carrée). A l'avant une trinquette plus petite. D'après A. Vince.

Les chaloupes

C'est en *chaloupe*, gros canot « en forme » de conception maritime, que l'on rejoignait Nantes pour vendre la tourbe (la *motte*) ou le *noir*. On remontait avec le flot, à la perche en longeant les bords, ou à la voile quand le vent était bon. Les chaloupes étaient gréées de 2 voiles au tiers : une *grand voile* ou *taille-vent* et une *misaine*. L'origine de ces chaloupes semble remonter à la fin du XVIII^e s. Elles ont connu leur heure de gloire vers 1850-60 et ont disparu vers 1900, remplacées par des chalands de Loire. Elles pouvaient atteindre 12m de long pour 3,75m de large, il fallait huit à dix chargements de blins pour remplir une chaloupe.



Une chaloupe briéronne livre la tourbe au port de Nantes. La cargaison est protégée par sa voile faisant office de taud. Coll.AD 44.



Exemples de dimension de voiles de petits chalands. Relévés effectués par Sylvie Postel-Vinay..



Le renouveau. En Brière aussi les anciennes voiles ressortent des greniers. Les projets de reconstruction de chalands pour les balades touristiques, et de blins à voile ne manquent pas. Le musée de la marine en bois du Brivet à Montoir propose des sorties en chaland et présente de nombreuses maquettes. DR.

Bibliographie :

Augustin Vince, *Briérons... naguère*, Saint-Nazaire, 1981. Article de Sylvie Postel-Vinay. A. de Châteaubriant, *Au pays de Brière*, Gigord éditeur, 1935. F. Guériff, *La marine en bois du Brivet*, 1977. François Beaudouin, *les anciens bateaux de la Loire*, les cahiers du musée de la batellerie, 2005.